



# STREET CONDUITE

## DEROULEMENT DE L'ÉVALUATION DE DEPART

### DU PERMIS MOTO A1 ET A2

Cette évaluation d'une durée d'une heure est réalisée par un enseignant de la conduite et à la sécurité routière mention 2 roues titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité, sur un 2 roues motorisé correspondant à la catégorie souhaitée.

À son issue, d'après le compte rendu de l'enseignant qui vous sera remis, elle va vous permettre de pouvoir vous proposer la formation la plus adaptée à votre situation.

Nous serons en mesure de vous faire un devis personnalisé chiffré, qu'il vous appartiendra de valider ou non lors de la signature de votre contrat de formation, si vous souhaitez suivre votre formation au sein de notre auto-école Street Conduite.

## LES THÈMES ÉVALUÉS

Lors de l'évaluation de départ, les thèmes suivants sont observés:

- vos prérequis en matière de connaissances sur un 2 roues motorisé ;
- vos expériences de conduite sur un deux-roues motorisé ;
- vos attitudes à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité ;
- vos habilités ;
- votre compréhension et votre mémoire ;
- votre perception ;
- vos motivations.

## LE RÉSULTAT DE L'ÉVALUATION

Le formateur vous donnera un nombre approximatif d'heures que vous devrez effectuer. Un minimum de 20 heures est obligatoire et ce nombre peut être supérieur en fonction des difficultés que vous pouvez rencontrer lors de votre formation.